

Projet éducatif

2024-2026



Pour des activités variées

Pour un vivre ensemble harmonieux

Pour un rythme reposant

Pour une relation de qualité avec les familles

Pour le développement de l'autonomie

Pour une sensibilisation à la nature

Edito

Ce projet éducatif affirmé est écrit dans un contexte particulier : après deux années de difficultés financières et organisationnelles, le centre des Bruyères renaît de ses cendres et porte une ambition renouvelée.

Imaginées par le conseil d'administration, les différentes intentions éducatives détaillées dans les pages suivantes ont été discutées et débattues pour représenter l'éventail des sensibilités qui font vivre l'association. Ce processus long et rigoureux est synonyme d'exigence pour nos enfants : le cadre que nous souhaitons leur donner n'est pas celui d'une simple garderie mais au contraire d'un temps éducatif de qualité.

La sortie du redressement judiciaire et la réorganisation de l'association permettent d'éclaircir notre horizon pour se projeter dans un fonctionnement porteur de sens. Toutefois, l'actualité politique et sociétale du moment nous rattrape et nous interroge sur le monde dont hériteront les enfants que nous accueillerons.

Les préparer à vivre ensemble de façon harmonieuse, à débattre, à s'écouter, à être autonome et bien sûr à connaître et respecter la nature qui les entoure est plus que jamais indispensable : c'est bien ce à quoi nous nous employons.

Nicolas VERON GRUAU
Président de l'association



Un projet éducatif, c'est quoi ?

Une obligation réglementaire

Le projet éducatif est d'abord une obligation réglementaire. Toute personne morale souhaitant organiser des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) se doit d'en écrire un et le faire parvenir à la CAF et à la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports). Le Code de l'Action Sociale et des Familles précise que le projet éducatif doit définir les objectifs de l'action éducative des personnes qui dirigent et animent les accueils de loisirs et qu'il doit être porté à la connaissance des encadrants et des familles.

Une certaine utopie

Le projet éducatif repose sur des intentions, des buts vers lesquels nous souhaitons tendre. Il ne s'agit pas de savoir comment ils seront atteints, ni même s'ils le seront un jour, mais plutôt de définir un idéal réaliste. Le projet donne un cap pendant 3 ans, période à l'issue de laquelle il sera réinterrogé comme le prévoient les statuts de l'association (ce qui n'est pas une obligation légale). Cela permet de rester en phase avec les enjeux de société et la réalité du terrain.

Une déclinaison sur le terrain

Le projet éducatif n'est pas une fin en soi : il articule et coordonne la politique éducative d'un organisateur. Il se doit de rester assez large pour permettre ensuite aux équipes de direction et d'animation de s'en saisir pour le décliner concrètement en projets pédagogiques. Ces projets détailleront de façon adaptée aux périodes et aux tranches d'âge nos intentions éducatives (celles-ci seront donc mises en œuvre de façon différente dans les différents temps d'accueil de l'association). Ces deux niveaux d'écriture - politique pour le projet éducatif et pratique pour les projets pédagogiques - sont la clef de voûte de ce système pour garantir une vraie réflexion sur les actions auprès des enfants.

Se revendiquer de l'éducation populaire

Si l'histoire de l'association se dilue aujourd'hui dans plusieurs dizaines d'années de fonctionnement, l'objectif initial des fondateurs était de promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'éducation populaire tel que cela figurait sur la déclaration de création de notre association en 1965.

Loi d'être suranné, cet objet social reste totalement d'actualité.

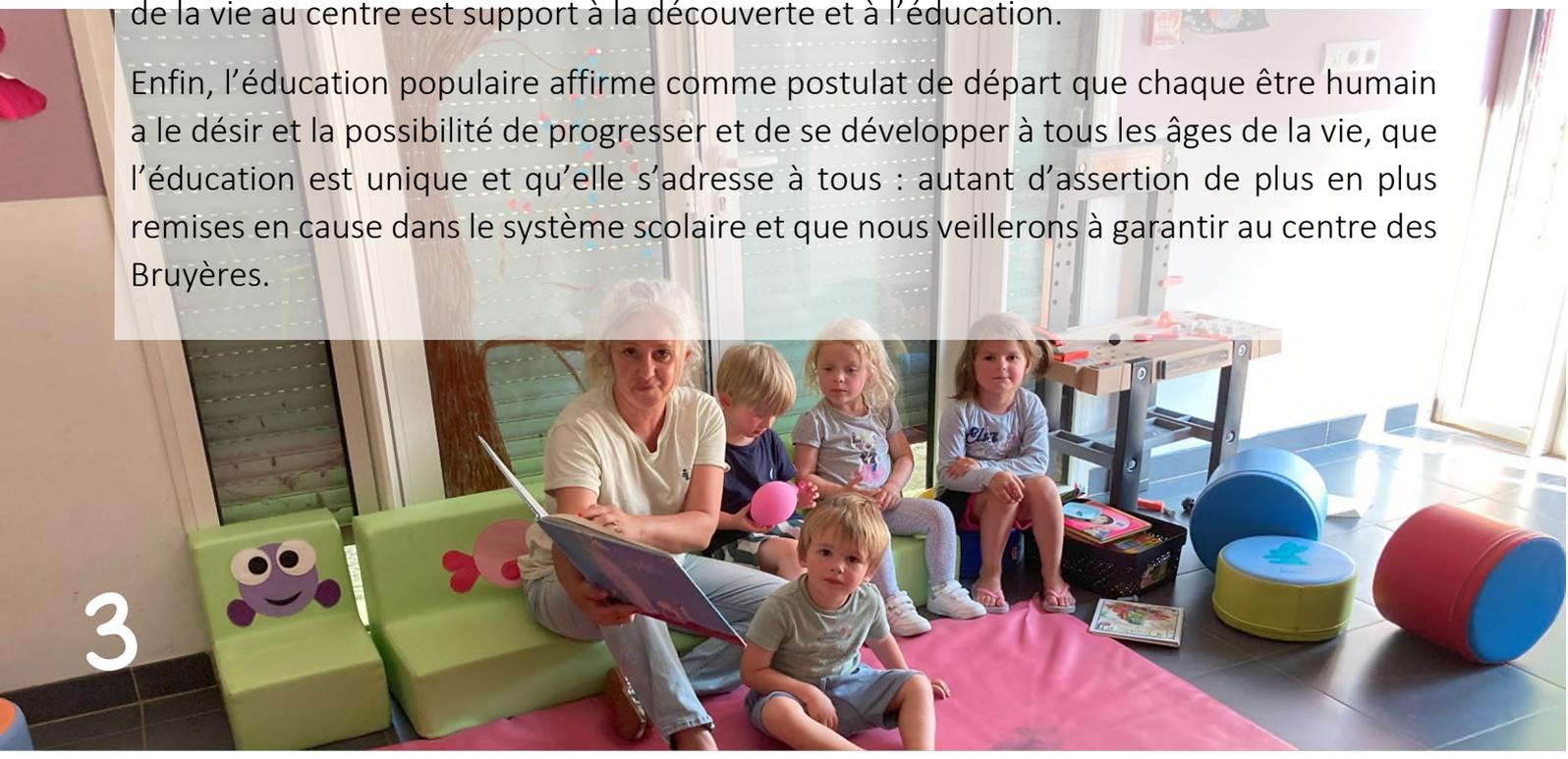
D'abord parce que l'éducation populaire - qui vise à développer, en dehors du système d'enseignement scolaire, l'émancipation individuelle en rendant chacun acteur de ses apprentissages et de son développement via du partage de connaissance - est plus que jamais nécessaire pour lutter contre les inégalités et bâtir le vivre-ensemble.

Ensuite parce que ce courant de pensée se trouve aujourd'hui confronté à des problématiques sociétales, tel que le repli sur soi, qui rendent sa promotion et son soutien plus que nécessaire.

Se revendiquer aujourd'hui de l'éducation populaire permet de se positionner avec d'autres acteurs engagés au sein de l'offre éducative dédiée à la jeunesse (et en creux, en opposition aux "garderies" de toutes sortes qui n'ont d'autres objectifs que d'être un temps occupationnel).

Ainsi, nous revendiquons une place importante laissée aux apprentissages informels dans notre fonctionnement : que ce soit entre pairs ou avec l'aide d'un adulte, chaque moment de la vie au centre est support à la découverte et à l'éducation.

Enfin, l'éducation populaire affirme comme postulat de départ que chaque être humain a le désir et la possibilité de progresser et de se développer à tous les âges de la vie, que l'éducation est unique et qu'elle s'adresse à tous : autant d'assertion de plus en plus remises en cause dans le système scolaire et que nous veillerons à garantir au centre des Bruyères.





Nos intentions

Pour des activités variées

Convaincus que chaque moment est support à l'apprentissage, les activités réalisées au centre seront variées pour répondre à toutes les envies (manuelles, sportives, culturelles, sensorielles, d'expression, émotionnelles...). Les enfants pourront être force de proposition ou choisir des activités proposées par l'équipe d'animation.

Elles seront réalisées à l'extérieur aussi souvent que possible et pourront comprendre une prise de risque adaptée à chaque tranche d'âge (grimper à l'arbre, faire un barbecue...). Les possibilités offertes par le centre seront exploitées au maximum (forêt, mini-ferme, potager, prairie...).

C'est avant tout la démarche, la découverte, la manipulation et les échanges qui doivent être recherchés. La finalisation d'un objet ou la présentation d'un spectacle par exemple ne seront pas nécessairement un objectif sauf si les enfants le désirent.

Une attention particulière sera portée aux activités dédiées aux enfants les plus grands (CM1/CM2) : prise en compte de l'autonomie, activités sous forme de projets initiés par les enfants, activités partagées avec les espaces jeunes du territoire...

Pour un vivre ensemble harmonieux

Le centre de loisirs permet une expérience de vie collective complémentaire de l'école : elle doit permettre aux enfants de se confronter à la différence (d'origine, de commune, de milieu, d'âge, de sexe, d'envies...) dans un cadre plus souple.

À travers des activités et des discussions, nous encourageons les enfants à vivre ensemble dans le respect et la bienveillance. Pour cela, le fonctionnement du centre est pensé pour encourager le brassage des enfants et l'équipe d'animation met en place des temps de coopération, d'échange, de prise de parole et de régulation.

La vie collective ne doit pas, pour autant, faire perdre de vue la nécessité d'individualiser l'accueil de chaque enfant en fonction de ses besoins.

Pour un rythme reposant

Reconnaissant l'importance du repos dans le développement des enfants, nous devons leur offrir un rythme reposant : possibilité de s'isoler et de se reposer, de faire la sieste...

Grâce à l'identification d'espaces « calmes » et en favorisant des temps de repos de qualité, les enfants pourront se ressourcer en toute tranquillité, en fonction de leurs besoins.

L'impact de la vie collective (bruit, agitation...) sera également limitée pour que chacun puisse ne pas rentrer plus fatigué qu'il n'est arrivé.

Pour une relation de qualité avec les familles

Le centre de loisirs s'inscrit dans une communauté éducative dans laquelle les enfants évoluent. Au sein de cette communauté, nous attachons une importance particulière à la relation avec les familles.

L'équipe d'animation veille à communiquer avec les parents pour expliciter le fonctionnement du centre et donner à voir ce qu'il s'y passe dans l'objectif de rassurer les enfants et favoriser l'implication des familles dans son fonctionnement. Cela pourra passer par des moments de partage (invitation des parents sur le centre, fête des Bruyères...).

Pour une sensibilisation à la nature

Nous croyons en l'importance de connecter les enfants à la nature : chaque moment de vie au centre est l'occasion d'encourager la découverte de la biodiversité en mettant en avant la faune et la flore de proximité et de sensibiliser à la protection et à la préservation de l'environnement.

Cette approche est permise par le développement des compétences de l'équipe, un matériel adéquat et la volonté de mettre la nature au cœur des activités...

Les enfants sont également encouragés à explorer le milieu environnant en sortant des limites du centre et en agissant dans le respect de la nature.



Pour le développement de l'autonomie

Tous les temps de la vie quotidienne doivent être une opportunité de développer l'autonomie avec des objectifs adaptés à chaque âge. Une attention particulière est portée aux plus jeunes pour les accompagner dans leurs premières acquisitions en prenant le temps nécessaire.

Cela passe par une organisation réfléchie des temps d'activités, de repas et de rangement visant à encourager l'apprentissage de l'autonomie (affichages, aménagements, matériel adapté...).

Les plus grands sont responsabilisés et contribuent activement à la vie du centre.



Ont participés à la rédaction du
projet éducatif 2024-2026 :

Marina CHARUEL
Stanislas GRIESS
Julien HERNANDEZ
Sophie KESSAPIDIS
Sylvia LORY
Vincent MOAL
Solène PELLIER
Thomas SANDER
Anne-Charlotte TAMBORINI
Nicolas VERON GRUAU

Crédits photographiques :

Nicolas VERON GRUAU

Edité par :

Association Centre Les Bruyères
300 allée Marcel Lefeuvre
35310 Bréal sous Montfort

